

Condamnation des auteurs du rapt de Steve Amoussou au Bénin

P.7

La position du gouvernement togolais

La Guérite

2.000 F

Criet

P.8

Le général «Faléti» risque 10 ans de prison

"Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité" La Guérite N°1051 du mardi 05 Novembre 2024
Autorisation N°1048/MISP/DC/SG/DAI/SCC DU 06 Mai 2008 11ième année. Tél.: (00229) 97-26-26-71

Informez plus et autrement

Tournée de sensibilisation de la dynamique Cha sur le cancer du sein P.3,4

Christhelle H. Alioza engagée pour une cause commune



OKOTÓ

De l'Escargot colimaçon frit, bien emballé

Chez nous,

C'EST DU PRÊT À EMPORTER

Tél : +229 40484884



Retrouvez nos articles sur www.gueritetvmonde.bj

LA GUERITE

"Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité"

Informer plus et autrement

Directeur Général

Jean Eudes DAKIN
Tél/WhatsApp : 97819137

Directeur de Publication

Chamss-Deen BADAROU
Tél/WhatsApp : 00229 97262671

Rédaction

Latifath KOWENOU
Faosiya SEFOU
Anselme ORICHA
Amanda E. DACKY

Graphiste

S - Design



Tél/WhatsApp : 00229 91 19 10 10



Tournée de sensibilisation de la dynamique Cha sur le cancer du sein

Christhelle Houndonougbo Alioza engagée pour une cause commune

Latifath KOWENOU

Le mois d'octobre, communément appelé «octobre rose» en référence à la lutte contre le cancer du sein, a été très animé par la dynamique CHA dirigée par Christhelle Houndonougbo. Avec détermination et engagement, cette association a parcouru de nombreuses localités du Bénin pour sensibiliser et éduquer les jeunes filles et femmes sur les risques, la prévention, et le dépistage du cancer du sein.



quer davantage dans la lutte contre le cancer du sein. Elle a notamment proposé la ré-intégration des infirmeries dans les écoles et recommandé la mise en place de visites médicales annuelles pour favoriser la détection précoce des maladies.

Selon la dirigeante de la dynamique CHA, la fin du mois d'octobre ne marque pas la fin de cet engagement. «Pour nous, chaque mois est un mois rose», a-t-elle affirmé, ajoutant que des actions supplémentaires seraient menées dès novembre et décembre pour continuer à sensibiliser les jeunes filles et femmes du pays.

En somme, Christhelle Houndonougbo a invité toutes les personnes de bonne volonté souhaitant soutenir ou intégrer le mouvement à se joindre à cette noble cause, rappelant que la lutte contre le cancer du sein est un défi collectif et que chaque geste compte pour protéger la santé des femmes.

Une tournée au service des plus vulnérables

Tout au long du mois, la dynamique CHA a ciblé les couches les plus vulnérables de la société, en particulier les élèves et les étudiantes. L'objectif était de les sensibiliser sur l'importance de l'autopalpation et des examens réguliers pour détecter précocement le cancer du sein, cette «tueuse silencieuse» qui affecte des milliers de femmes chaque année.

L'équipe a organisé des séances de sensibilisation et de dépistage dans plusieurs établissements, dont l'Université ESM à Kohounou, ESAE de Cotonou, le Collège Notre-Dame de Cotonou, le Lycée Béhanzin de Porto-Novo, ainsi que les CEG Ekpè, Djègan Kpèvi et Djèrègbé. Cette mobilisation a permis à des centaines de jeunes filles d'acquérir des connaissances pratiques et essentielles pour leur santé.

Octobre rose : «Ensemble en lutte contre le cancer du sein»

Sous le thème «Octobre : Mois Rose - Ensemble en lutte contre le cancer du sein !», chaque étape de cette tournée a suscité des réactions positives et des témoignages de satisfaction de la part des participantes. Christhelle Houndonougbo a exprimé sa satisfaction quant aux retombées de cette campagne, précisant que la sensibilisation auprès d'un

large public est une avancée vers l'éradication de ce mal dévastateur. Elle a également annoncé que des rapports détaillés de chaque étape seraient transmis aux autorités compétentes pour renforcer l'impact de cette initiative.

Un appel à l'action collective pour une cause noble

Christhelle Houndonougbo a également saisi cette opportunité pour inviter toutes les communautés à s'impli-

Album Photos

ETAPE DE L'UNIVERSITÉ ESM À KOHOUNOU



EDUCATION

ETAPE DE L'UNIVERSITÉ ESM À KOHOUNOU



EDUCATION

ETAPE ESAE COTONOU

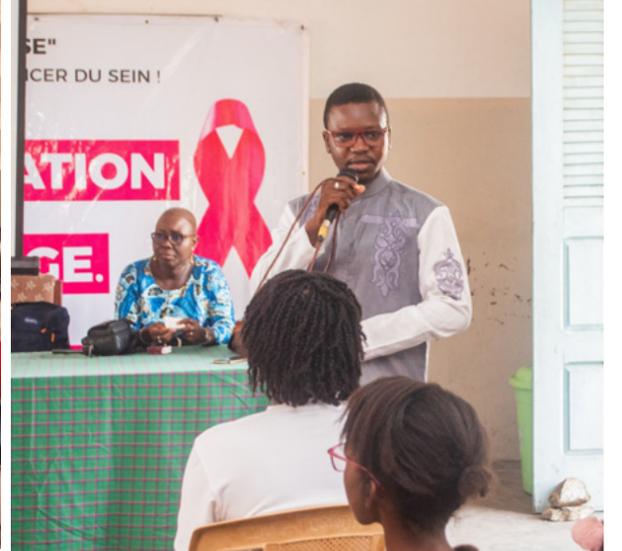


CEG NOTRE DAME DE COTONOU



EDUCATION

CEG NOTRE DAME DE COTONOU



ETAPE LYCÉE BEHANZIN DE PORTO-NOVO



ETAPE CEG EKPÈ



ETAPE CEG EKPÈ



Coopération parlementaire entre la France et le Bénin

Les parlements français et béninois unissent leurs forces pour une coopération dynamique

Le président de l'Assemblée nationale du Bénin, Louis Gbèhounou VLAVONOU, a reçu en audience, ce 30 octobre 2024, le chef de la coopération parlementaire, Jean-Philippe Derosier. Les échanges ont porté sur la mise en œuvre d'un projet parlementaire de deux ans dont bénéficie le Bénin.

Faosiya SEFOU

Le projet de coopération parlementaire, qui s'étend à quatre pays, a été présenté par Jean-Philippe Derosier au président de l'Assemblée nationale du Bénin. Reçu en audience au cabinet du président, le chef de projet a établi les bases de cette initiative de deux ans. Sa mission de deux jours vise à présenter le contenu du projet au président VLAVONOU et à recueillir les doléances des parlementaires béninois. «Nous avons formulé nos vœux en matière de coopération parlementaire

entre la France et le Bénin», a-t-il déclaré.

Dans le cadre de ce projet, Jean-Philippe Derosier a rencontré plusieurs interlocuteurs de l'Assemblée nationale du Bénin, qui ont exprimé leurs attentes et leurs besoins en matière de coopération. Très satisfait de l'accueil réservé par le président Louis Gbèhounou VLAVONOU, il estime avoir atteint les objectifs de sa visite. «Il existe déjà des liens très forts entre l'Assemblée nationale du Bénin et l'Assemblée française, avec des collaborations et des missions



qui ont déjà été effectuées. Nous espérons les renforcer davantage», a-t-il conclu.

Le président de l'As-

semblée nationale, Louis Gbèhounou VLAVONOU, a promis d'apporter son soutien à la réalisation de ce projet. D'une durée de deux ans et conduit par

Expertise France, le projet de coopération parlementaire vise à renforcer les liens entre les parlements béninois et français.

Dépotoir sauvage dans le quartier Zongo-Zénon à Parakou

Les riverains dénoncent l'incivisme des habitants et appellent les autorités à agir

Anselme ORICHA

La qualité de l'air devient préoccupante dans certains quartiers de Parakou, et le quartier Zongo-Zénon, dans le deuxième arrondissement, en est un exemple frappant. Un dépotoir sauvage s'est installé dans le quartier, suscitant la colère et l'inquiétude des riverains. En longeant le pavé reliant Banikanni Plaisir au marché Arzèkè, via le carrefour Wayéwo, ce spectacle désolant ne passe pas inaperçu.

Alors que le Bénin s'efforce de faire de ses villes des espaces de vie agréables et sains, l'incivisme de certains habitants semble compromettre cet objectif. À Parakou, précisément à Zongo-Zénon, un dépotoir sauvage s'est formé au cœur du quartier, plongeant les résidents dans une situation invivable. «Nous en avons assez ! Chaque fois que quelqu'un essaie de jeter des ordures ici, nous tentons de l'en empêcher. Mais la nuit, ils reviennent en cachette pour déposer leurs déchets. C'est insupportable», déplore Razak, un habitant du quar-

tier.

Il explique que, par le passé, la mairie avait nettoyé la zone et installé des panneaux interdisant de jeter les ordures. Malheureusement, cela n'a pas dissuadé les individus inciviques de récidiver. «Nous vivons dans une grande ville, mais ce qui se passe ici nous dépasse. Nous avons beau protester, rien ne change. Nous respirons des odeurs nauséabondes au quotidien», renchérit Bachirou, un autre résident.

Face à cette situation intolé-

nable, les habitants exhortent les autorités à prendre des mesures fermes pour éradiquer ce dépotoir sauvage. «Ce que je propose, c'est que la mairie nettoie à nouveau le site et mette en place une surveillance. Ceux qui persistent à déposer leurs déchets ici devraient être sanctionnés par des amendes allant de 10 000 à 20 000 francs CFA», suggère Razak.

Les autorités locales sont conscientes de la situation et affirment avoir déjà entrepris des actions pour lutter contre cette pratique. Cependant, la

persistance de certains individus freine le progrès. Salifou Ousmane, élu local, annonce que de nouvelles campagnes de sensibilisation seront menées, accompagnées de sanctions pour les récidivistes. «Nous sollicitons également l'appui des autorités municipales et de la Société de gestion des déchets solides (SGDS) pour dégager ce dépotoir», précise-t-il.

Les riverains espèrent une intervention rapide des autorités pour mettre fin à ce dépotoir sauvage et restaurer un cadre de vie sain et agréable.



Procès à la CRIET

Le «général» autoproclamé Faléti risque 10 ans de prison ferme

Anselme ORICHA

La Cour de Répression des Infractions Économiques et du Terrorisme (CRIET) a requis une peine de 10 ans de prison ferme et une amende de 5 millions de francs CFA contre le «général» autoproclamé Faléti, arrêté à la suite des violences électorales de 2019 au Bénin.

Ce lundi 4 novembre 2024, lors de l'audience, le ministère public a formulé ses réquisitions dans ce dossier qui s'inscrit dans le cadre des troubles post-électorales de 2019. Ces manifestations avaient éclaté entre décembre 2019 et janvier 2020, à la suite des élections législatives controversées ayant



conduit à la formation de la 8e législature.

En plus de la peine d'emprisonnement,

le représentant du ministère public a récla-

mé une amende de 5 millions de francs CFA à l'encontre de Faléti Biaou Ayodele Prudence, alias «Général Faléti», pour «atteinte à l'intégrité du territoire national».

Dans le même dossier, le co-prévenu de Faléti encourt une peine de 55 mois de prison ferme, accompagnée d'une amende de 1 million de francs CFA, pour «complicité d'atteinte à l'intégrité du territoire national».

Les deux accusés ont été arrêtés dans le contexte des violentes manifestations qui avaient secoué le pays après les élections législatives, marquées par des contestations et des accusations de manque de transparence.

Affaire Steve Amoussou

Ce que pense le Togo de la condamnation des ravisseurs de Steve

Anselme ORICHA

Lors d'une récente intervention dans l'émission Le Talk de la chaîne de télévision Africa 24, le secrétaire général du gouvernement togolais, Christian Eninam Trimua, est revenu sur l'affaire controversée de l'arrestation de Steve Amoussou au Togo, en abordant notamment les mandats d'arrêt lancés contre les

personnes impliquées.

Trimua a rappelé le principe juridique selon lequel nul ne peut être jugé deux fois pour les mêmes faits. Selon lui, les poursuites engagées par le Bénin contre certains auteurs de l'arrestation de Steve Amoussou rendent caduque toute nouvelle condamnation pour les mêmes motifs de la part du Togo.

« Une fois que l'État du Bénin a réglé la question et condamné certaines personnes, le Togo ne peut plus les arrêter, les juger et les condamner une deuxième fois pour les mêmes faits », a-t-il expliqué. Cette déclaration vise à clarifier la position du gouvernement togolais vis-à-vis de cette affaire sensible.

Christian Eninam Trimua a également mis en avant

la coopération exemplaire entre le Togo et le Bénin dans la gestion de cette situation. « Nous avons échangé avec nos frères et amis du Bénin. Sur cette procédure, il y a une excellente entente sur la diligence de l'enquête », a-t-il affirmé, ajoutant que les autorités togolaises avaient également engagé des poursuites judiciaires contre des personnes arrêtées sur leur territoire.

Malgré cette coopération, les mandats d'arrêt initialement lancés demeurent en vigueur, bien que leur exécution soit limitée par les condamnations déjà prononcées au Bénin. La question soulève des enjeux juridiques et diplomatiques importants, mettant en lumière la complexité des procédures transfrontalières en matière de justice pénale.



Annnonce de production et d'exportation de pétrole par le Bénin dès 2025

Wilfried Léandre Houngbédji confirme les déclarations du ministre Samou Séïdou Adambi

Faosiya SEFOU

Le Bénin redeviendra officiellement un pays producteur et exportateur de pétrole dès 2025. Cette annonce, faite par le ministre des Mines, Samou Séïdou Adambi, a été confirmée par le porte-parole du gouvernement, Wilfried Léandre Houngbédji, lors d'une conférence de presse jeudi dernier. Le ministre a précisé que, parallèlement à l'exploitation d'une réserve pétrolière résiduelle, le pays poursuivra ses efforts d'exploration pour identifier de nouveaux gisements potentiels.

«Nous avons déjà été, par le passé, un pays producteur et exportateur de pétrole. Pour ce qui est envisagé pour 2025, le bloc numéro 1, celui

de Sèmè-Kraké, sera mis en exploitation. Nous l'avons déjà exploité par le passé et il y reste une réserve, disons résiduelle, en tenant compte des pratiques de ce milieu. Parce que c'est tout de même quelques millions de barils potentiels. Ce bloc sera effectivement mis en exploitation et, en même temps, d'autres blocs seront en prospection. Il y en a eu par le passé, il y en a encore. Il y a eu des promesses de gisements ici et là. Donc, ce que le ministre vous a dit, je le confirme : considérez qu'à partir de 2025, inch'allah, le Bénin redeviendra un pays producteur et exportateur de pétrole», a déclaré le secrétaire général adjoint du gouvernement.

Le bloc pétrolier de Sèmè-Kraké, situé dans le



département de l'Ouémé, représente une ressource importante pour le pays. Houngbédji a précisé que cette exploitation devrait fournir plusieurs millions de barils. Face aux réactions de scepticisme exprimées par certains Béninois depuis l'annonce

du ministre Adambi, le porte-parole a tenu à rassurer la population : «Le Bénin dispose bel et bien de gisements de pétrole, sans quoi aucune entreprise étrangère ne s'intéresserait à leur exploitation.»

En plus de l'exploitation de cette réserve, le gouvernement s'engage dans la prospection d'autres blocs, confirmant ainsi sa volonté de renforcer la position du Bénin en tant que producteur et exportateur de pétrole dans les années à venir.

Enseignement maternel et primaire au Bénin

Le gouvernement débloque la situation de l'échelon 12 en faveur des enseignants

Anselme ORICHA

La situation de l'échelon 12 pour les enseignants de l'enseignement maternel et primaire au Bénin a récemment été débloquée par le gouvernement. Désormais, l'octroi de cet échelon est accessible aux ayants droit de 2023 ainsi qu'à ceux des années précédentes, une décision saluée par la communauté éducative.

Pour bénéficier de cette re-



valorisation, les enseignants concernés doivent fournir des informations essentielles telles que leur nom, prénom, dernier grade atteint, avec

l'année de prise d'effet, entre autres détails administratifs. Afin de faciliter le traitement des demandes, ces données peuvent être envoyées sous

forme de liste par circonscription scolaire, par département, ou même par zone géographique.

Christian Lokossou, vice-président de la Commission administrative paritaire (CAP) du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP), a précisé que les listes sont attendues sous format numérique. Elles doivent être transmises par voie électronique à la Cheffe du Service des Ressources Humaines (CSRH) du MEMP, à l'adresse sui-

vante : reliquesanago@gmail.com. Les listes devront parvenir au plus tard le lundi 4 novembre à la Directrice de la Planification, de l'Administration et des Finances (DPAF), au Service des Ressources Humaines et de la Gestion des Carrières.

Cette initiative marque une avancée dans la gestion de la carrière des enseignants au Bénin, visant à reconnaître l'engagement des personnels de l'enseignement maternel et primaire et à renforcer leur progression professionnelle.



Coopération décentralisée

Vers la conjugaison des efforts de la France et du Bénin pour le développement de la ville de Porto-Novo

Au cœur des échanges entre le maire de Porto-Novo et une importante délégation des métropoles de Lyon et de Cergy-Pontoise se trouve l'amélioration des conditions de vie des collectivités locales. Reçue au cabinet de l'autorité municipale ce lundi 4 novembre 2024, la délégation est venue peaufiner de nouvelles stratégies pour la mise en place de projets innovants. «Nous avons une très forte délégation, d'abord de la métropole de Lyon et de l'agglomération de Cergy-Pontoise. Je l'avais déjà annoncé lors de l'ouverture de la 4e session ordinaire, que nous attendions dans les prochains jours une délégation de nos partenaires, dont le but est d'accompagner notre ville», souligne l'autorité municipale.

Faosiya SEFOU

elon Charlemagne YANKOTY, c'est grâce à ces partenaires que le projet PORTO-NOVO VILLE VERTE a été mené à terme. «Depuis, nous avons engagé de nouvelles réflexions et de nouveaux projets. La délégation est ici pour préparer leur concrétisation. Actuellement, nous avons un projet en phase de démarrage, le projet OSSINDAGBE, qui permettra de construire environ 19 fontaines dans le 1er arrondissement», a expliqué le maire.

La ville travaille également avec la métropole de Lyon sur la végétalisation et l'élagage des arbres. «Quand on observe, nos arbres sont des êtres vivants, et les pratiques d'entretien actuelles sont peu recommandables. Grâce à l'appui technique de nos partenaires, nous formons nos compatriotes aux techniques d'élagage. Ils sont là pour recycler, former, et réaliser des démonstrations d'élagage. Par ailleurs, ils vont évaluer l'évolution du projet ECLON



SION URBAINE, un aménagement des places que nous apprécions tous.»

Le projet le plus important pour lequel la délégation est présente concerne l'aménagement de la berge Est de Porto-Novo. «Nous avons déjà effectué des travaux d'aménagement et de construction d'une promenade, mais nous pensons qu'il est possible de faire mieux. Nous souhaitons valoriser davantage la berge, et, lors de notre dernier déplacement, nous avons plaidé pour cela, obtenant un ac-

cord de principe. Une équipe technique est donc venue pour évaluer, prospector et commencer à élaborer les termes de référence de ce nouveau projet.»

À l'issue de la rencontre, l'hôte du maire Charlemagne YANKOTY s'est dit fier de la coopération entre Porto-Novo et la métropole de Lyon, saluant la dynamique de cette collaboration durable, bénéfique pour les populations. Philippe DILORETO, chef de la délégation de Lyon, a également loué

cette coopération : «C'est une longue histoire qui remonte à 1999. Une collaboration qui a perduré au-delà des alternances politiques et des contingences. Nous sommes fiers de voir cette coopération s'inscrire dans la durée et se renforcer au fil des années, avec un esprit de fraternité et de solidarité.»

«Nous sommes très heureux d'être ici à Porto-Novo, de découvrir votre culture et la richesse de votre pays, comme nous sommes heureux de vous accueillir à

Lyon pour vous faire découvrir notre culture et nos richesses. En confrontant nos cultures différentes, nous pouvons bâtir un monde plus solidaire, plus fraternel, avec l'ambition de mieux nous comprendre pour participer au développement de l'avenir.»

Satisfait de tout ce que les deux villes partagent en matière de développement, le maire Charlemagne YANKOTY a exprimé sa gratitude et formulé le souhait de renforcer davantage cette coopération. «Je remercie les élites de la métropole de Lyon qui soutiennent fortement notre ambition, car sans elles, sans leur soutien, nous n'en serions pas là. Je remercie également les techniciens de ces différents territoires, engagés à nos côtés pour concrétiser et dynamiser cette coopération qui se porte très bien. Merci», a-t-il conclu.

Grâce à la concrétisation de nouveaux projets, Porto-Novo verra assurément son développement propulsé.



COTONOU

GUÉRITE TV MONDE

Rouvrir ses portes le 04 Novembre 2024

Tel.:

+229
91
19
10
10





Célébration de la Toussaint à Porto-Novo

Louis Vlavonou rehausse la prière à l'aumônerie Sainte Geneviève

(Le père Tchékété encourage les chrétiens à suivre un chemin de foi)

Vêtu de blanc et entouré de sa famille, Louis Gbèhounou VLAVONOU, président de l'Assemblée nationale, a pris part à la célébration de la Toussaint à l'aumônerie Sainte-Geneviève de Porto-Novo, aux côtés de nombreux fidèles catholiques.

Mathieu Kolawolé BOKO

Cette fête chrétienne marque un moment fort de communion et de réflexion spirituelle. Le 1er novembre est une occasion solennelle pour honorer les saints connus et inconnus de la tradition catholique. C'est le père Axel Tchékété qui a été choisi pour célébrer cette messe entièrement dédiée à la Toussaint. Dès l'entrée, il s'est appuyé sur des passages bibliques tirés de l'évangile selon Matthieu, chapitre 5 : « Heureux les pauvres de cœur, car le royaume des Cieux est à eux. Heureux

ceux qui pleurent, car ils seront consolés. Heureux les doux, car ils recevront la terre en héritage. Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés. »

En présence du président de l'Assemblée nationale et de nombreux fidèles catholiques, le prêtre célébrant a également mis l'accent sur des passages bibliques tirés de l'Apocalypse de Saint-Jean. En un mot, la messe de la Toussaint a rappelé aux fidèles l'importance de s'inspirer de la vie des saints et d'incarner, chaque jour, des valeurs d'amour, de compassion et de miséricorde.



Le Bénin entre en possession d'une vingt-septième pièce des trésors royaux

Le tabouret royal kataklé restitué par la Finlande

Latifath KOWENOU

Ce trésor royal, emporté par le général français Alfred Dodds en 1892, a été restitué au Bénin ce lundi 4 novembre 2024. Le tabouret royal Kataklé est un chef-d'œuvre symbolique de la royauté béninoise et de l'histoire de ses peuples. Il avait été longtemps conservé dans les collections du Musée national de Fin-

lande. La restitution de cette œuvre a été effective après une rencontre entre le ministre des Affaires étrangères du Bénin, Olushegun Adjadi Bakari, et son homologue finlandaise, Elina Valtonen. Lors de la cérémonie de restitution, le ministre béninois a exprimé sa profonde gratitude envers la Finlande pour cet acte, rappelant qu'il s'agit là d'une avancée majeure dans les efforts mondiaux de restitu-

tion des biens culturels aux nations d'origine. Ce geste représente pour le ministre Olushegun Adjadi Bakari un pas important vers la réconciliation des peuples et la préservation de la dignité culturelle de l'Afrique. De son côté, la ministre finlandaise Elina Valtonen a souligné que cette restitution reflète les valeurs de respect et d'empathie mutuelles entre les deux pays.

Carte nationale d'identité biométrique ou le Cip désormais acceptés dans les structures privées

Une initiative du ministre Alassane Séidou

La Rédaction

Au Bénin, il n'est désormais plus nécessaire pour les usagers de présenter simultanément la Carte nationale d'identité biométrique et le Certificat d'identification personnelle (CIP) pour faire valider leurs demandes dans les structures pri-

vées. L'une ou l'autre des pièces suffit. Cette annonce a été faite par le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, Alassane Séidou, dans un communiqué daté du 31 octobre 2024. Retrouvez ci-dessous l'intégralité du communiqué signé par le ministre Alassane Séidou.



OKOTÓ

De l'escargot colimaçon frit,
bien emballé



Chez nous,

C'EST DU PRÊT À EMPORTER

Tél : +229 40484884